

Quelques aspects des structures agricoles en Bretagne

par J. B. HENRY

INRA. Station d'Économie Rurale de Rennes

PRÉSENTATION

Les résultats du recensement général de la population de 1962 permettent de renouveler certains renseignements statistiques vieux de 10 ans issus du recensement agricole de 1955 : en particulier au sujet de la population active, et de la répartition des exploitations. Cette note avant tout descriptive est destinée à présenter — *sous forme de cartes* accompagnées d'un bref commentaire, à un niveau rarement abordé, celui de l'unité cantonale (1) — quelques-uns des éléments qui conditionnent l'activité agricole en Bretagne. Huit critères ont été ainsi retenus :

1° L'importance de la population masculine active dans l'agriculture par rapport à l'ensemble des actifs masculins ;

2° L'évolution de la population masculine active dans l'agriculture entre 1954 et 1962 ;

3° La surface agricole utile disponible par actif agricole masculin en 1962 ;

4° La place du travail salarié dans la main-d'œuvre agricole ;

5° Le pourcentage de travailleurs agricoles masculins âgés de plus de 50 ans en 1962 ;

(1) Désormais, les enquêtes par sondage, plus faciles à réaliser et souvent plus précises, tendent à remplacer les recensements exhaustifs. L'inconvénient est que les renseignements ainsi obtenus ne sont représentatifs qu'au niveau de la région du programme ou du département. Voir l'enquête (sondage au 1/10^e sur les structures agricoles) effectuée par le Ministère de l'Agriculture, en 1963, dont les résultats ont été publiés dans : *Statistique Agricole*, supplément « série Études », n° 5, juin 1965 et n° 7, septembre 1965. En 1967, va débiter une nouvelle enquête par sondage sur les structures, organisée par la Communauté Européenne.

6° Le nombre des exploitations de 1 à 10 ha par rapport à l'ensemble des exploitations ;

7° Le nombre des exploitations de plus de 20 ha par rapport à l'ensemble ;

8° La densité de peuplement des zones rurales.

Les chiffres ne concernent que la population active *masculine* dont la définition statistique plus précise n'a guère varié entre les deux recensements ; et uniquement les communes rurales (sauf pour le critère 3°). Chaque fois que cela a été possible nous avons cherché à situer la Bretagne parmi les autres régions françaises. On trouvera en annexe les statistiques utilisées.

Le texte tient compte des remarques de G. JEGOUZO, Chargé de Recherches à l'Institut National de la Recherche Agronomique, que nous remercions volontiers.

1° *Importance de la population masculine active (2) dans l'agriculture par rapport à l'ensemble des actifs masculins (3) (carte 1).*

Le critère peut être considéré comme un indice du développement économique global, car « en réalité il n'y a pas opposition de régions industrielles et régions agricoles, mais de régions à économie générale hautement développée et régions faiblement développées » (4).

L'espace rural breton (5) est encore presque uniquement affecté à l'agriculture. Cinq régions constituent la Bretagne moins exclusivement agricole :

- la région de Dinan — Saint-Malo ;
- le littoral des Côtes-du-Nord ;
- la banlieue brestoïse ;
- le littoral Sud ;
- la région de Rennes.

On retrouve l'opposition maintes fois signalée entre l'Armor où pêche, tourisme, activités urbaines appuient l'agriculture et l'Argoat où l'isolement économique et social des agriculteurs est loin d'être rompu. Dans ce bloc massivement agricole, la région de Rennes forme une exception : il apparaît donc que seule une agglomération d'une certaine importance est apte à transformer la vie rurale. Un réseau même équilibré de petits centres actifs tels Ploërmel, Gourin, Carhaix, Pontivy, Loudéac, n'est guère comparable par ses

(2) Les actifs ont été recensés à leur lieu de résidence.

(3) *Il s'agit ici uniquement des communes rurales groupées par canton*, les communes urbaines ne sont pas étudiées. Inconvénient : cette méthode renforce le taux d'activité agricole en éliminant les communes urbaines. Avantage : il est possible ainsi de découvrir l'influence réelle des villes sur les communes rurales voisines.

(4) D^r PRIEBE et D^r MOLLER, La politique économique régionale condition du succès de la politique agricole p. 6. *Études C.E.E., série agriculture*, n° 4, 1961.

(5) Nous avons pensé qu'une carte de l'armature urbaine en Bretagne était nécessaire pour une étude des structures agricoles (carte 9).

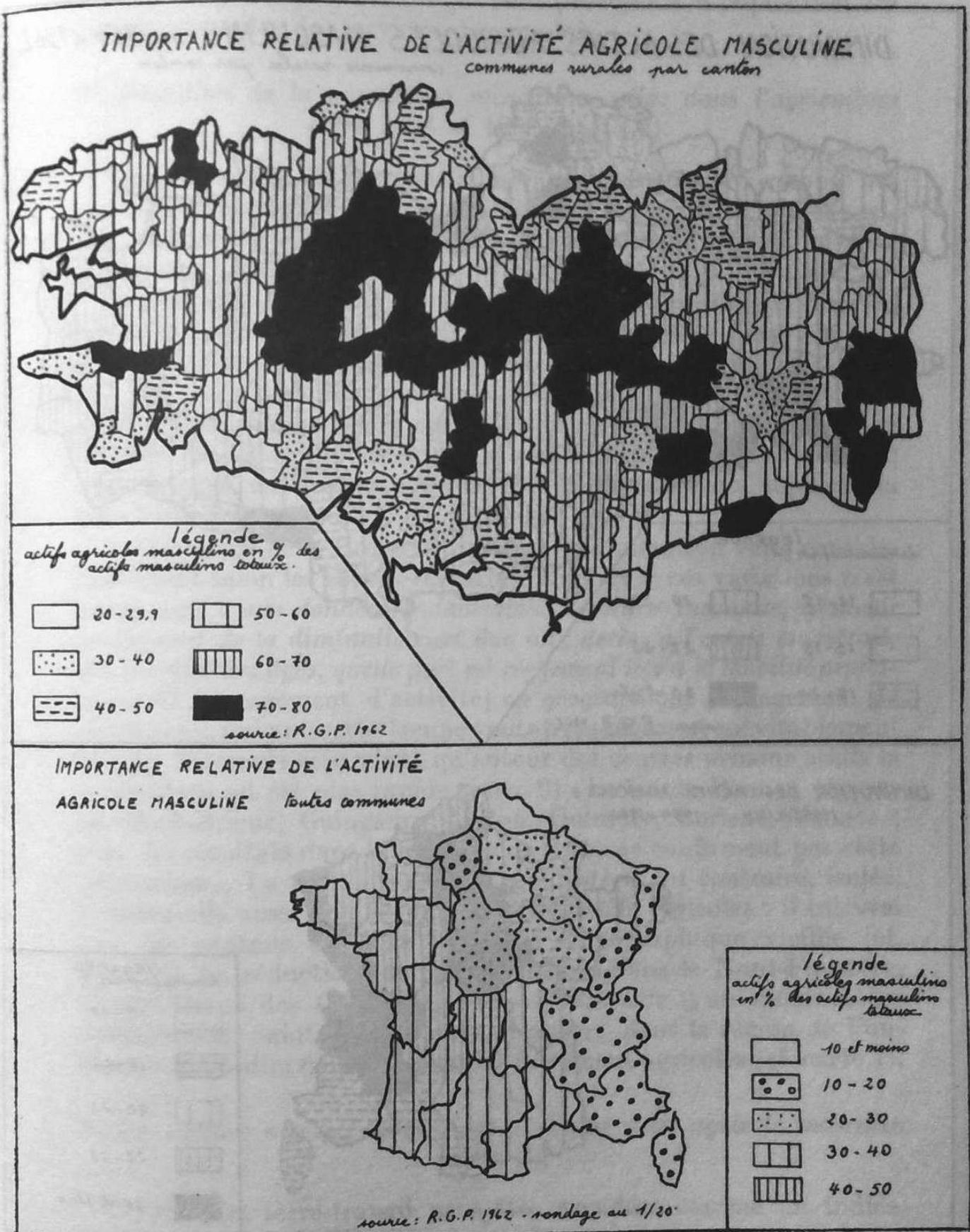
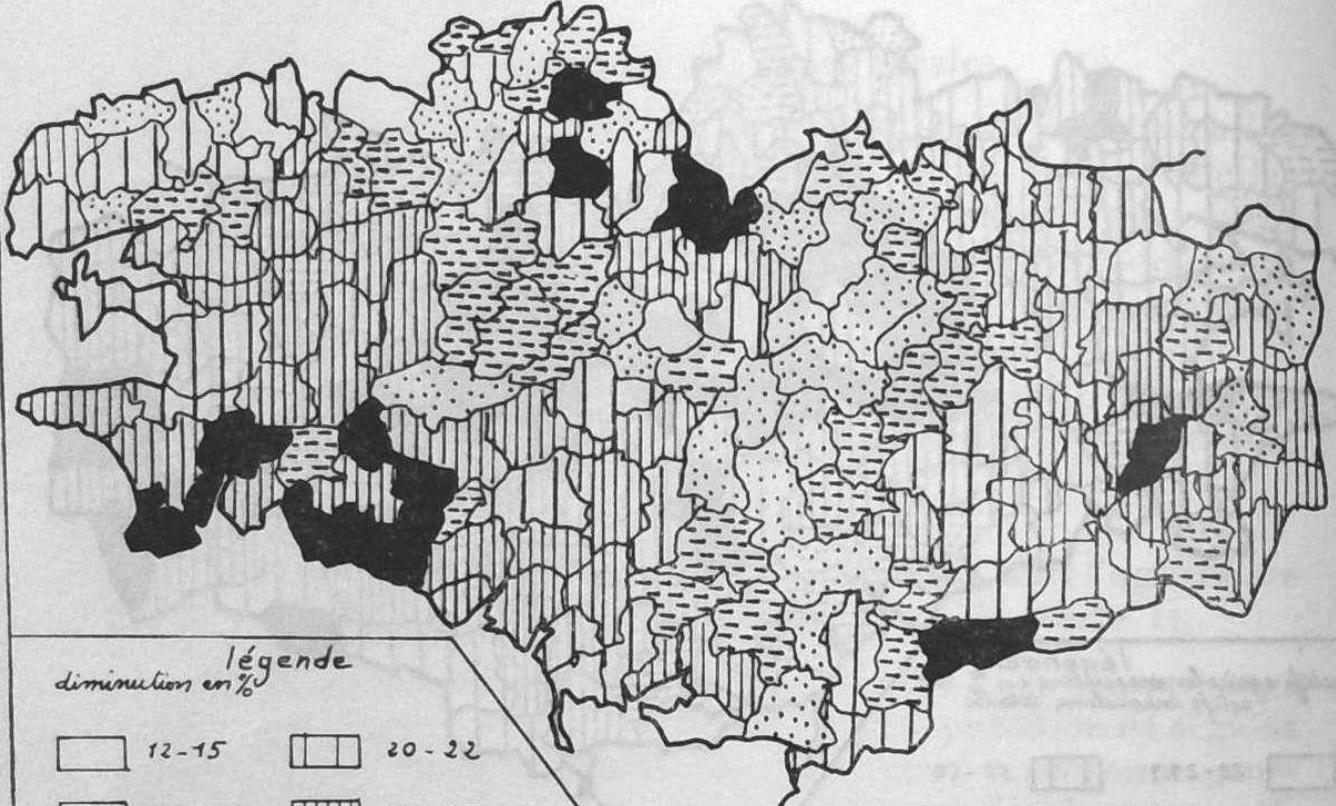


FIG. 1.

DIMINUTION DES ACTIFS AGRICOLES MASCULINS DE 1954 A 1962
communes rurales par canton

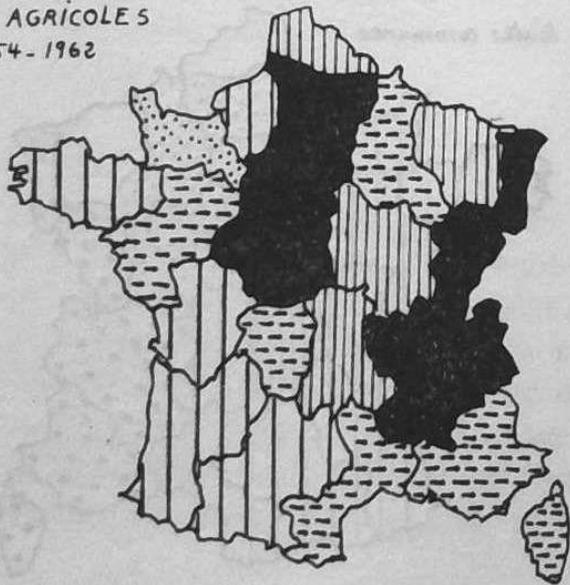


légende
diminution en %

	12-15		20-22
	15-18		22-25
	18-20		25 et plus

source : R.G.P. 1962

DIMINUTION DES ACTIFS AGRICOLES MASCULINS 1954-1962



légende
diminution en %

	15-18
	18-20
	20-22
	22-25
	25 et plus

source : R.G.P. - sondage au 1/20

FIG. 2.

effets à un grand pôle urbain qui peut procurer à la population des campagnes outre des services, des emplois.

2° *Évolution de la population masculine active dans l'agriculture entre 1954 et 1962 (carte 2).*

Dans la mesure où l'on considère que la réduction du nombre des travailleurs agricoles est un préalable à l'organisation d'une agriculture moderne, il est intéressant de connaître le rythme de cette évolution.

La Bretagne fait partie de cette France de l'Ouest où la diminution des hommes actifs agricoles a été relativement plus lente que dans les régions industrielles de l'Est, non seulement entre 1954 et 1962, mais depuis le début du siècle. Cependant, il est utile de préciser que, si nous considérons l'évolution à long terme, la période actuelle est marquée par une forte accélération du mouvement ; d'autre part, en chiffres absolus c'est la Bretagne qui supporte la plus forte diminution.

A l'intérieur de la Bretagne, le taux de diminution varie considérablement selon les zones (cf. carte). Expliquer ces variations n'est guère aisé : *une donnée fondamentale demeure inconnue, à savoir quelle part de la diminution est due aux décès, à l'entrée en retraite des travailleurs âgés, quelle part est réellement liée à la mobilité professionnelle (changement d'activité) ou géographique (changement de résidence).* Devant cette lacune toute hypothèse est inévitablement fragile. Il semble cependant qu'autour des centres urbains actifs la diminution ait été plus rapide (carte 9) : bassin de Rennes, régions de Saint-Brieuc, Guingamp, Redon, Quimper, Lorient, Vannes ; mais les résultats dans la banlieue de Brest ne confirment pas cette impression... La région centrale du Finistère, au contraire, isolée, a perdu elle aussi près du quart de ses actifs agricoles : il est vrai que ces cantons ont une structure démographique vieillie (cf. carte 5). La réduction est moins sensible dans le Nord-Finistère, le Sud-Ouest des Côtes-du-Nord, à l'intérieur d'un quadrilatère Saint-Brieuc, Saint-Malo, Redon, Auray et dans la région de Fougères, c'est-à-dire dans des cantons fortement agricoles (cf. carte 1).

3° *La surface agricole utile disponible par actif agricole masculin (carte 3).*

Le rapport terre-travail peut être considéré comme un indicateur de l'état des structures de production, mais ne permet guère de préjuger des résultats de l'activité agricole ; il ne tient pas compte, en effet, du qualificatif, qu'il s'agisse du niveau de formation, de l'âge, et de l'habileté des travailleurs ou de la richesse des sols et de la nature des spéculations. D'autre part, des valeurs

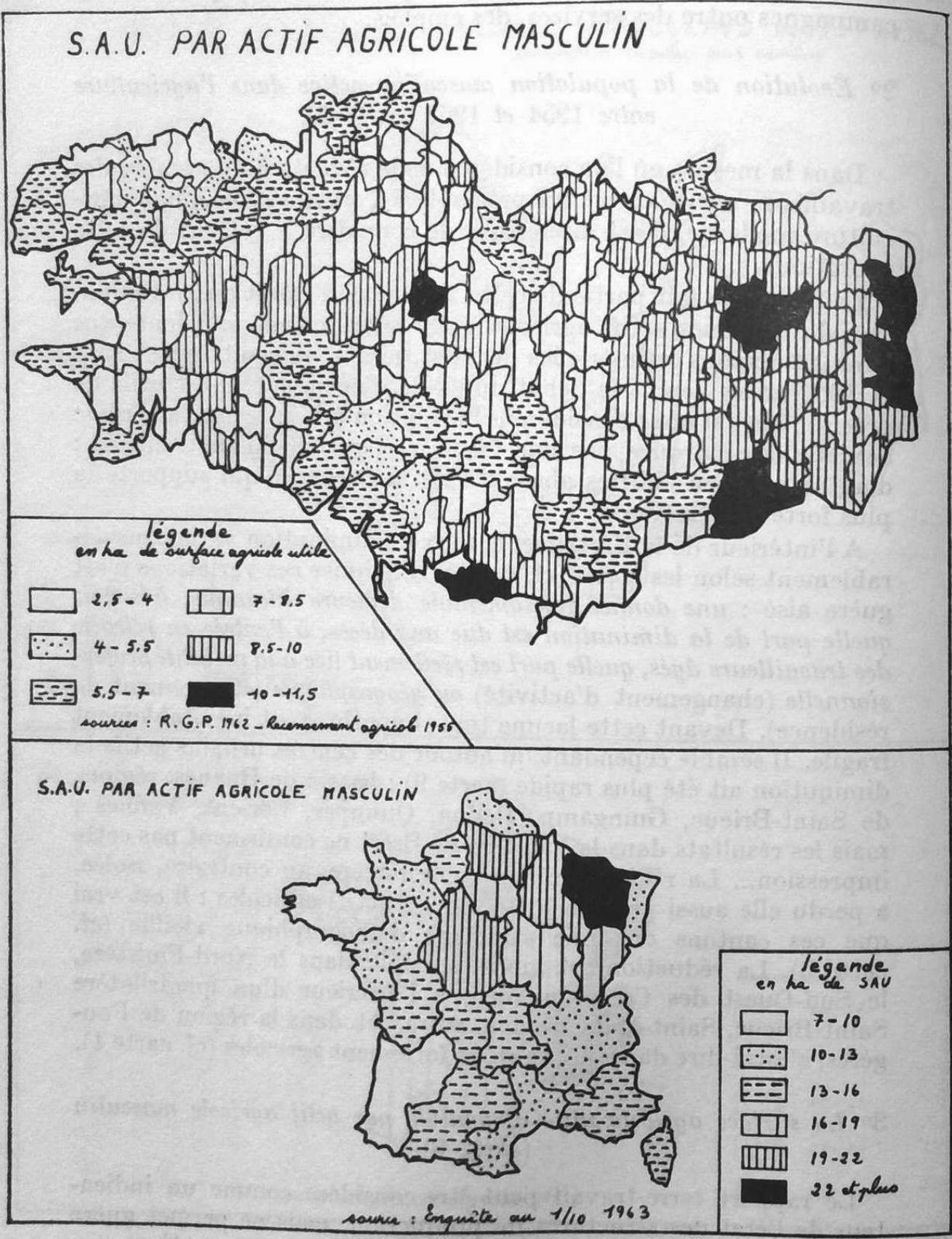


FIG. 3.

comparables peuvent masquer des conditions socio-économiques d'exploitation très différentes selon l'importance relative des travailleurs salariés et des indépendants : il conviendrait de distinguer forces de travail et centres de décision.

Le cadre où s'exerce l'activité des travailleurs agricoles bretons est très restreint : parmi les 21 régions de programme, la Bretagne détient le rapport terre-travail le plus faible (cf. tableau statistique en annexe). La carte montre quatre ensembles principaux :

— Le Trégor et le Léon ; au nord d'une ligne Châteaulin-Paimpol, la surface agricole utile par travailleur est inférieure à 7 ha.

— La majeure partie du Morbihan et la région de Redon où le rapport terre-travail est également inférieur à 7.

— L'Ille-et-Vilaine (sauf autour de Saint-Malo et de Redon) où la S.A.U. par travailleur dépasse 8,5 ha.

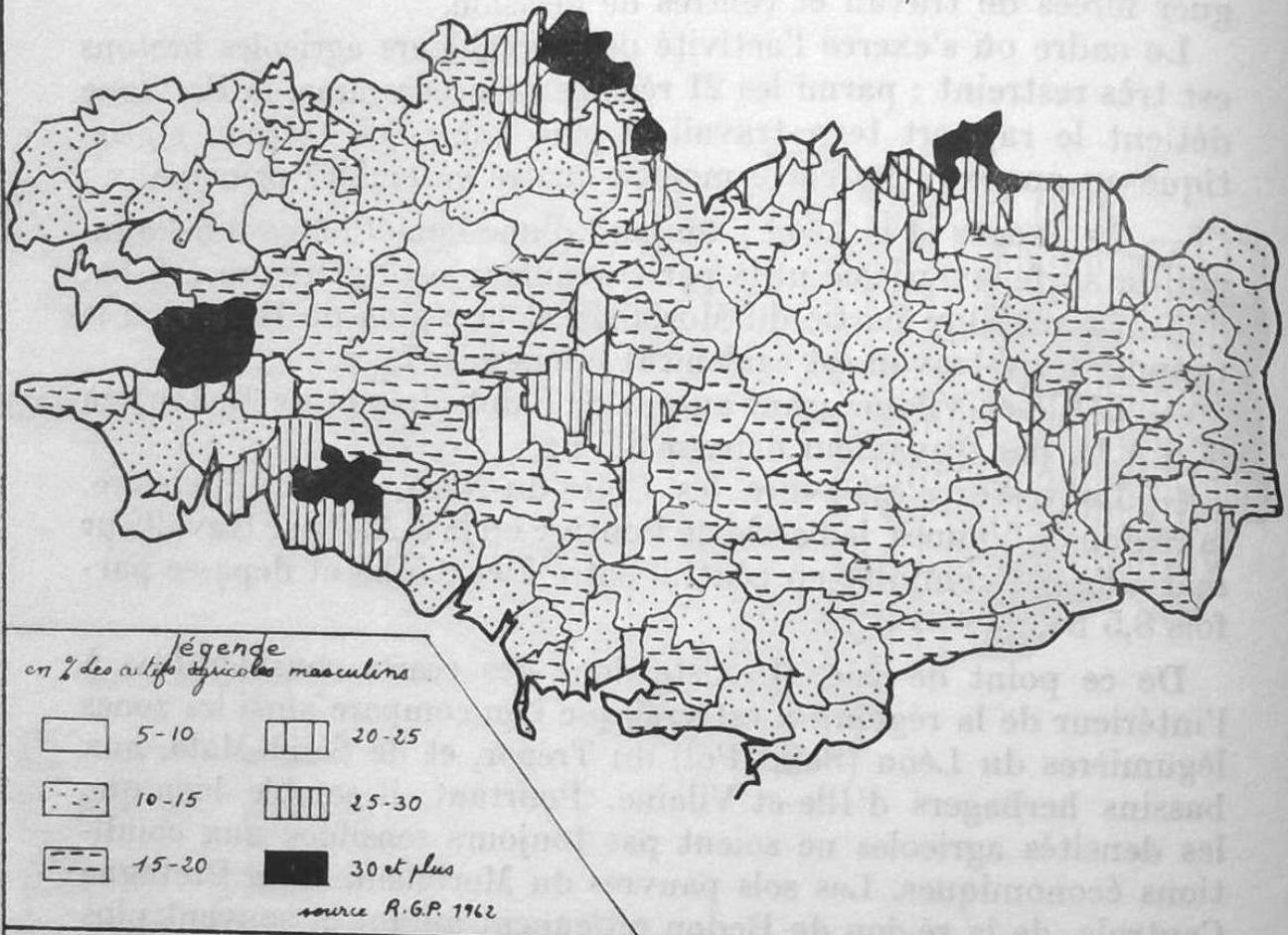
— Le reste, c'est-à-dire les Côtes-du-Nord, le Sud-Finistère, la région de Vannes, le bassin de Pontivy où la S.A.U. par travailleur masculin est comprise en général entre 7 et 8,5 ha et dépasse parfois 8,5 ha.

De ce point de vue, il existe donc des écarts considérables à l'intérieur de la région : il est vrai que l'on compare ainsi les zones légumières du Léon (Saint-Pol) du Trégor, et de Saint-Malo, aux bassins herbagers d'Ille-et-Vilaine. Pourtant, il semble bien que les densités agricoles ne soient pas toujours sensibles aux conditions économiques. Les sols pauvres du Morbihan, de la Bretagne Centrale, de la région de Redon retiennent autant et souvent plus de travailleurs que les terres naturellement plus douées du Trégor, de la région de Fougères-Vitré, du Bassin de Rennes. Les densités agricoles actuelles héritées d'une époque où l'agriculteur était en outre artisan, tisserand, etc., peuvent s'expliquer par le retard que mettent les populations à réagir aux mouvements économiques (les structures sociales sont bien plus visqueuses que les structures économiques). En Bretagne (mais cela est vérifié encore au niveau de la France entière), la réduction de la main-d'œuvre agricole n'est pas plus rapide là où la densité est la plus forte (comparer cartes 2 et 3) : ceci montre bien les limites et l'insuffisance d'une politique des structures conçue uniquement au plan agricole, qui, en réalité, accroît les décalages entre régions : de 1954 à 1962, le rapport terre-travail s'est amélioré bien plus nettement dans le bassin de Rennes relativement fertile, que dans la Bretagne centrale aux sols plus pauvres.

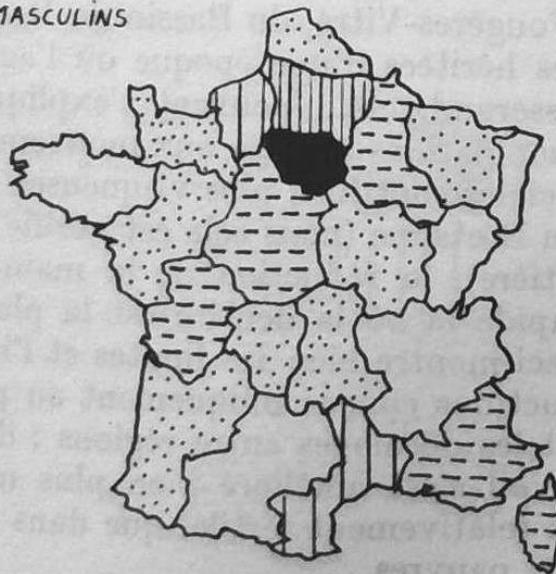
4° *La place du travail salarié dans la main-d'œuvre agricole* (carte 4).

Ce critère peut permettre de distinguer différents types d'organisation socio-économique de l'agriculture. Il y a un monde entre

SALARIÉS AGRICOLES MASCULINS
communes rurales par cantons



SALARIÉS AGRICOLES MASCULINS



source : R.G.P. 1962 sondage au 1/20

FIG. 4.

l'agriculture capitaliste du bassin parisien fondée sur une séparation entre le capital et le travail (plus de 50 % de salariés) et l'agriculture bretonne où forces de travail et centres de décision sont la plupart du temps confondus. L'agriculture bretonne est familiale et ce caractère s'est encore renforcé, car la main-d'œuvre salariée diminue bien plus vite que la main-d'œuvre familiale.

Diminution des actifs agricoles masculins selon le statut. Région de programme Bretagne. Période 1954-1962.

	1954	1962	diminution 1954-1962 en %
Salariés en 1.000.....	60,7	41,3	— 32
Travailleurs familiaux en 1.000	240,7	198	— 18
Taux de travail familial	79,8	82,7	

Source : R.G.P. 1962, sondage au 1/20^e.

Il y a là sans doute un élément supplémentaire de rigidité des structures agricoles régionales, d'autant plus que, au sein de la catégorie des travailleurs familiaux, la réduction a beaucoup moins touché les « employeurs et indépendants » (— 62 %) que les « aides familiaux » (— 39,5 %).

Cependant, par suite de la structure des exploitations nombreuses et petites, la densité des salariés demeure élevée, égale à la moyenne française (20,1 salariés pour 1.000 ha de S.A.U.) (cf. tableau statistique en annexe).

L'examen de la carte permet de localiser les cantons où les salariés agricoles étaient relativement nombreux en 1962 (plus de 20 % des actifs agricoles masculins). Ce sont essentiellement les cantons de la Côte Nord de Lannion au canton de Pleine-Fougères, le bassin de Rennes, la région de Pontivy, le Sud-Finistère, à l'Est de Quimper, le canton de Châteaulin. Il y a là deux types de région :

- régions de petites exploitations, mais spécialisées : cantons de Lézardrieux, Paimpol, Servan, Cancale (cultures légumières) ;
- régions où les « grandes exploitations » (plus de 20 ha) sont assez nombreuses (cf. carte 7) : canton de Châteaulin, région de Pontivy, Sud-Finistère.

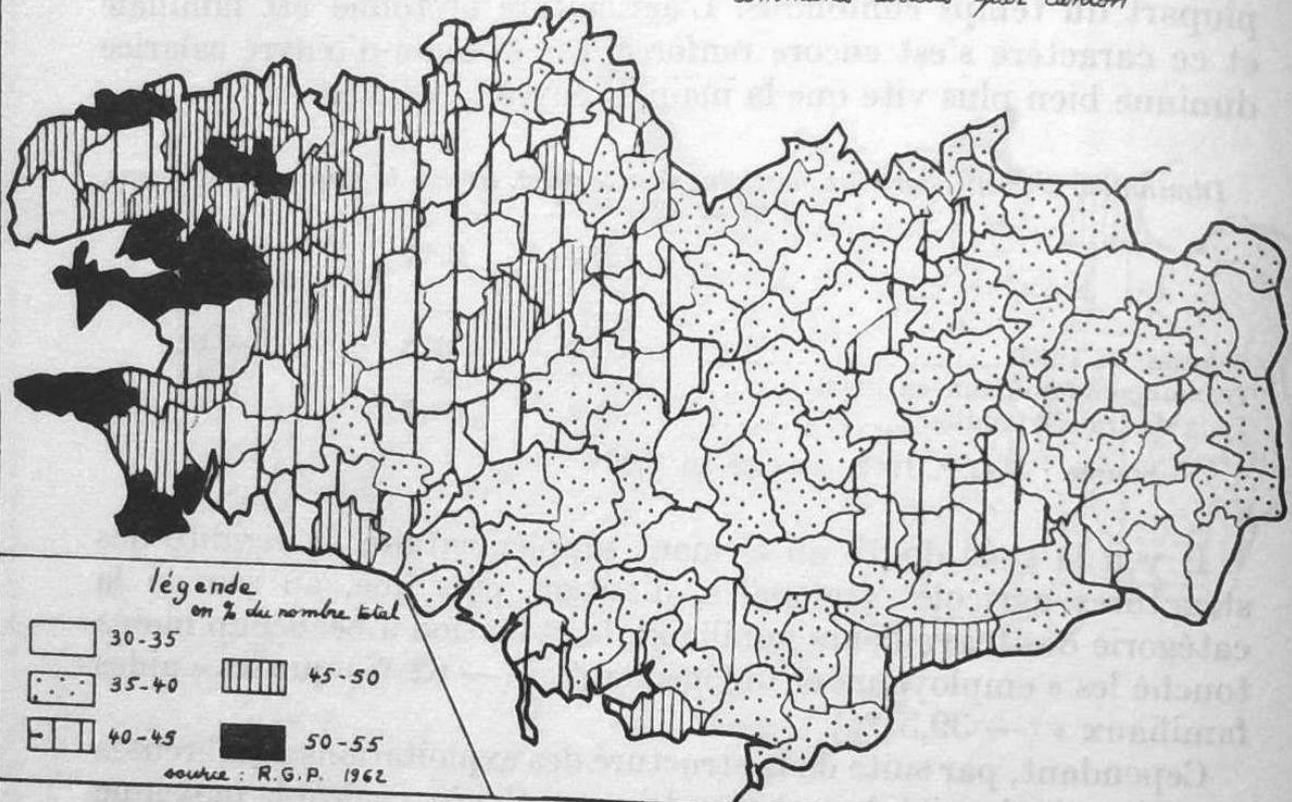
Ailleurs, le travail de la terre est l'affaire de l'exploitant assisté de sa famille : dans le Nord-Finistère on compte moins d'un salarié pour dix travailleurs agricoles masculins.

5° *Le pourcentage de travailleurs agricoles masculins âgés de plus de 50 ans (carte 5).*

Ce critère a été choisi pour apprécier le degré de vieillissement de la main-d'œuvre agricole : sa connaissance peut contribuer à la prévision de l'évolution des structures au cours des dix prochaines

TRAVAILLEURS AGRICOLES MASCULINS AGÉS DE PLUS DE 50 ANS

communes rurales par canton



DENSITÉ DES ZONES RURALES

communes rurales par canton

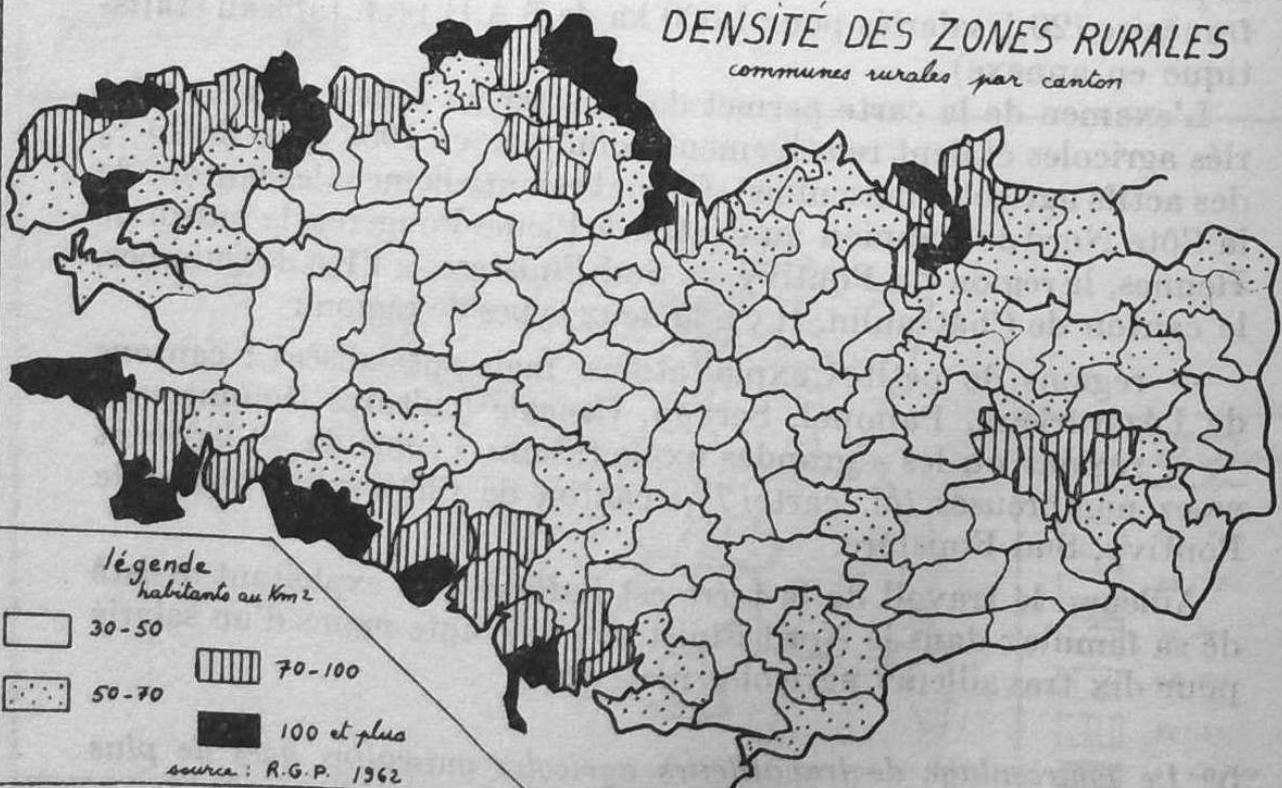


FIG. 5.

années, jusqu'en 1977, les plus jeunes de cette tranche d'âge devraient atteindre l'âge de la retraite (65 ans).

L'observateur est frappé par le contraste de part et d'autre d'une diagonale tracée de Saint-Brieuc à Quimperlé : l'Ouest et le Finistère tout spécialement, apparaissent plus vieillis : sans doute, des mutations plus nombreuses à l'origine et une moindre fécondité ont déséquilibré la pyramide des âges. En tout cas, dans dix ans, 45 % au moins des travailleurs agricoles actuels auront quitté leur poste dans le Finistère ; un remodelage des structures agricoles est donc possible durant la prochaine décennie.

6° *Le nombre d'exploitations de 1 à 10 ha*

7° *et de plus de 20 ha par rapport à l'ensemble des exploitations (cartes 6 et 7).*

Dans le recensement de la population était prévue une rubrique permettant d'indiquer si la maison était le siège d'une exploitation agricole. Des renseignements (6) obtenus nous avons tiré deux cartes, l'une montrant l'importance des exploitations de 1 à 10 ha, encore les plus nombreuses en Bretagne, l'autre l'importance des exploitations de plus de 20 ha, cette superficie étant souvent considérée comme seuil de viabilité pour la région.

Rares sont en Bretagne les cantons où les exploitations supérieures à 20 ha constituent plus de 20 % du nombre total (moyenne française : 26,5 %). On peut remarquer toutefois que ces cantons sont assez bien regroupés pour former des ensembles homogènes :

- Bretagne centrale autour de Pontivy, Corlay, Saint-Nicolas-du-Pélem ;
- Finistère Sud (à l'Est de Quimper) ;
- Bassin de Châteaulin ;
- Région de Vannes.

Les exploitations de 1 à 10 ha sont majoritaires dans plusieurs zones :

- Trégor et Léon ;
- pays bigouden ;
- région de Lorient ;

(6) L'enquête au 1/10^e de 1963 sur les structures agricoles permet de compléter au niveau départemental et régional les renseignements issus du Recensement général de la population : la définition de l'exploitation agricole est la même, toutefois y sont ajoutées les exploitations dites « sans terre ».

Cf. pour la Bretagne : G. JEGOZO, Structures de la production agricole en Bretagne, p. 62-64 in *L'économie de la Bretagne depuis 1954. Bulletin de Conjoncture régionale*, n° 1-2, janvier-juin 1966.

Cf. pour une comparaison entre les deux sources au niveau national : Note sur les dénombrements d'exploitations agricoles dans le recensement de population de 1962 et dans l'enquête au 1/10^e de 1963. *Cahiers mensuels de statistique agricole*, n° 112-113, juillet-août 1966.

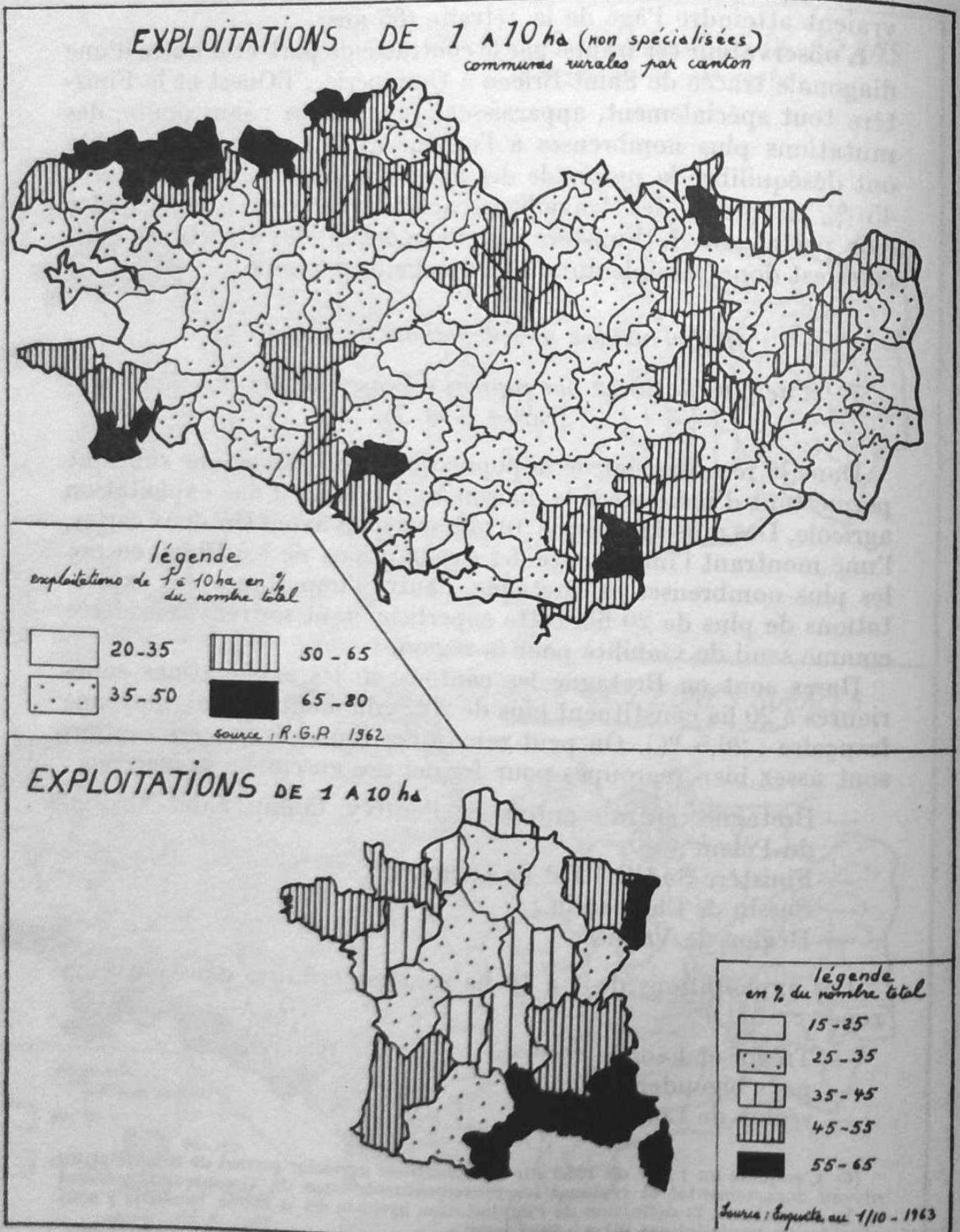


FIG. 6.

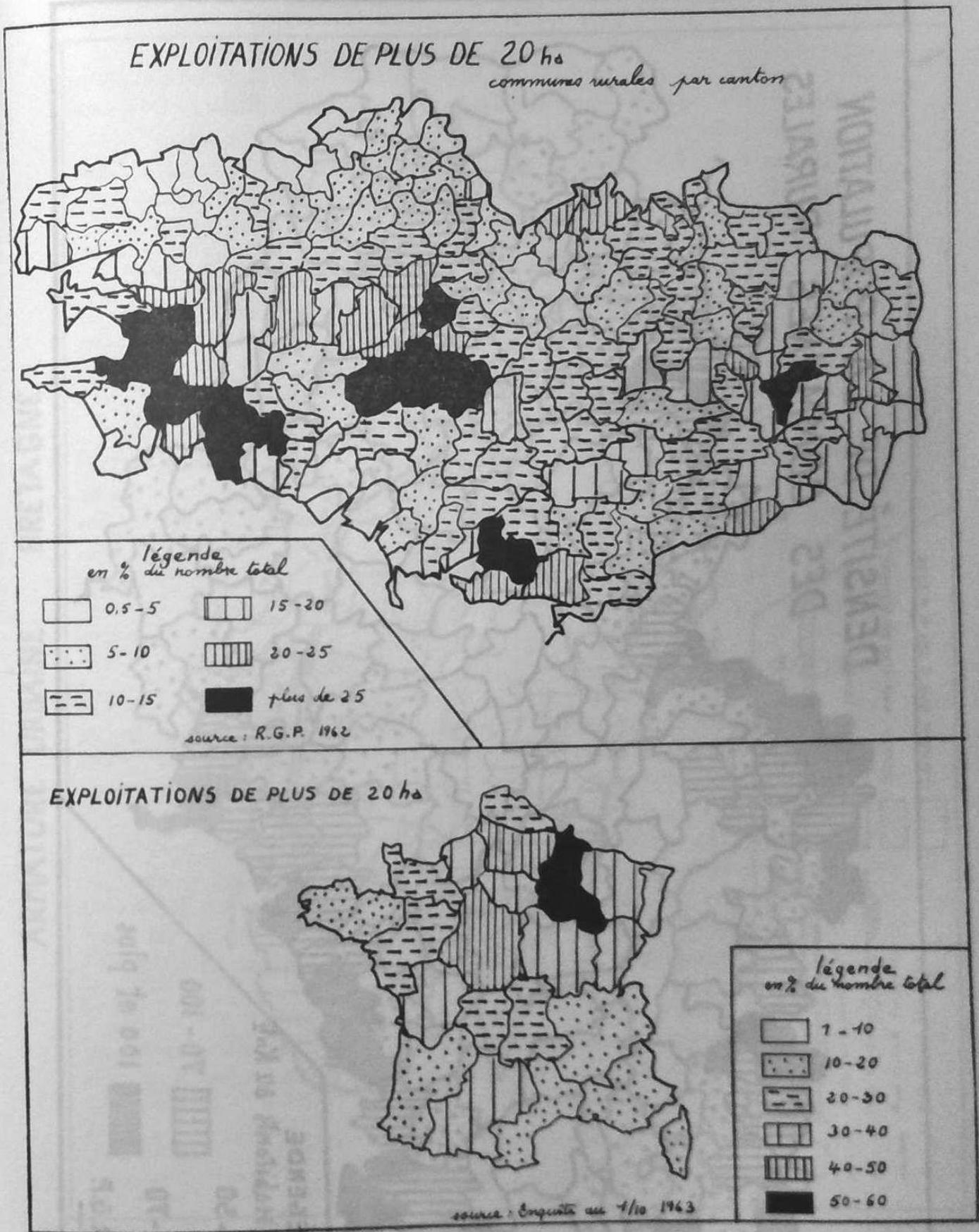


FIG. 7.

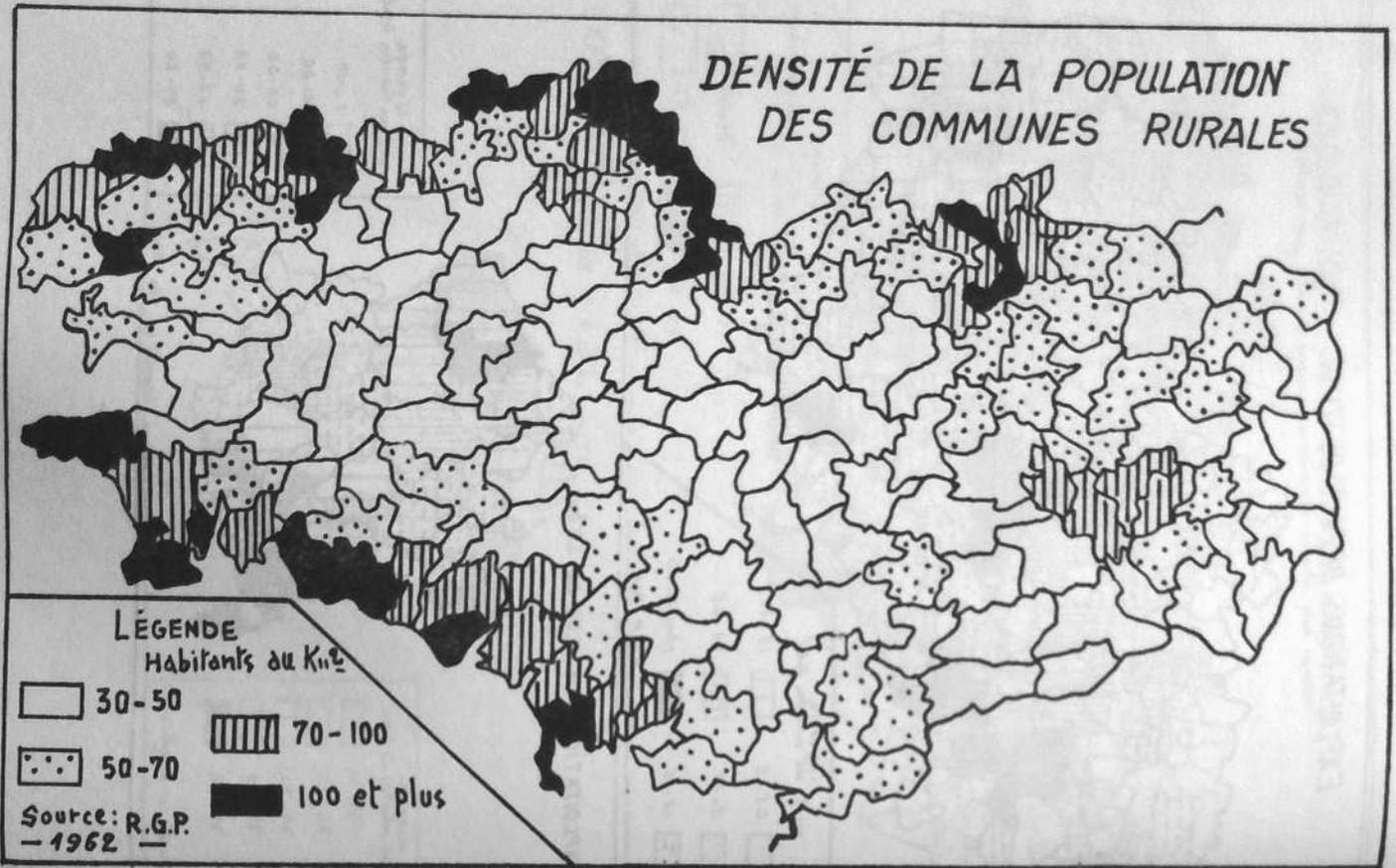


FIG. 8.

ARMATURE URBAINE BRETAGNE

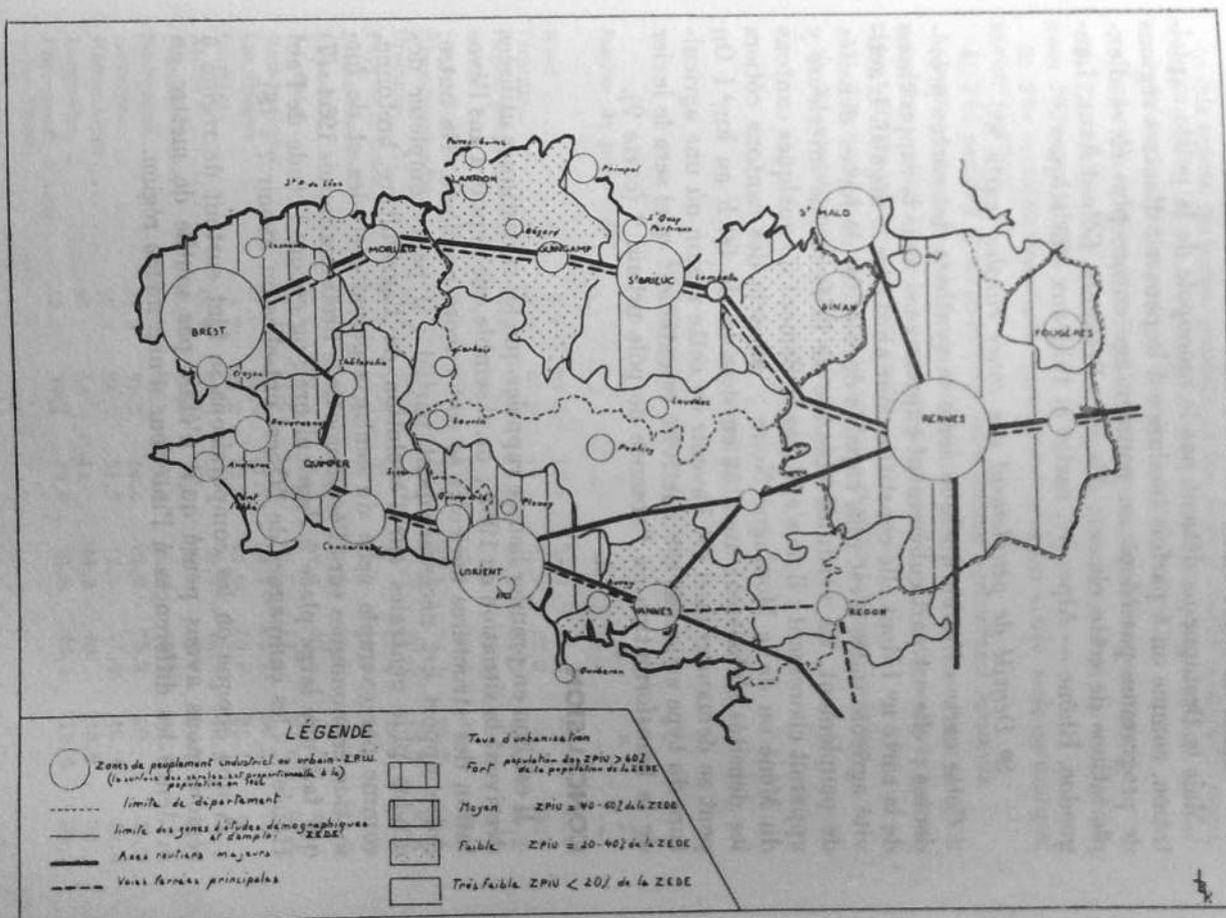


FIG. 9.

- pays de Redon ;
- région de Saint-Malo.

Mais la Bretagne ne détient pas le monopole de la petite exploitation, comme on a parfois tendance à le penser : d'autres régions de programme possèdent un pourcentage encore plus élevé d'exploitations de cette classe : Alsace, Provence Côte-d'Azur, Languedoc, Rhône — Alpes (cf. cartes et tableaux statistiques).

8° *Densité de peuplement des zones rurales* (carte 8).

Cette carte offre en quelque sorte la synthèse des cartes précédentes ; elle est particulièrement expressive si nous la rapprochons de la carte n° 1 dont elle constitue pour ainsi dire le négatif. L'activité agricole isolée n'est plus capable de susciter de fortes densités de peuplement. La véritable étendue de la Bretagne intérieure y apparaît clairement : il ne s'agit pas seulement de quelques cantons du Méné ou de la Montagne Noire ; au delà des cantons côtiers les densités s'abaissent aussitôt en dessous de 50 h au km² ! On peut se demander quel est l'avenir de cette région où une agriculture du type artisanal est l'activité essentielle : quel sera le levier de la transformation en l'absence de pôle urbain ? (carte 9).

CONCLUSION

Il est bon en premier lieu de rappeler que les statistiques utilisées décrivent la situation en 1962 ; or, il semble que depuis 4 ans l'évolution des structures agricoles se soit encore accélérée. En outre, notre apport est nécessairement partiel : il peut compléter des études plus générales sur l'évolution de l'agriculture bretonne, comme par exemple celle du centre régional d'études et de formation économiques sur « l'économie de la Bretagne depuis 1954 » (7) qui fait une large place à l'agriculture ; ou encore l'étude de Paul Houée : « les campagnes de l'Ouest ont-elles un avenir ? » (8).

A une époque où les comparaisons se font surtout de région à région, nous avons pensé qu'il n'était pas inutile de mettre en évidence les différences à l'intérieur d'une même région.

(7) Voir référence p. 9.

(8) Document C.E.D.A.G., n° 16, 29 p., mars 1966.

SUMMARY

In this article, the author presents, in the form of district (« canton ») maps, together with a brief commentary, several of the elements controlling agricultural activity in Brittany. Eight tests have been admitted :

- 1) *The size of the active male population engaged in agriculture.*
- 2) *The evolution of the active male population engaged in agriculture between 1954 and 1962.*
- 3) *The available exploitable agricultural area per active male agricultural worker in 1962.*
- 4) *The position of wage-earning work among agricultural labourers.*
- 5) *The percentage of male agricultural workers over 50 years of age in 1962.*
- 6) *The number of worked units of 1 to 10 hectares (2,5 to 25 acres) in comparison with the whole of worked units.*
- 7) *The number of worked units of more than 20 hectares (50 acres).*
- 8) *The density of population in rural areas.*

ANNEXE

Statistiques par région de programme.

Région de programme	1	2	3	4	5	6	7
Nord	9,4	23,5	11,8	29,9	25,2	28,7	36,7
Picardie	20,9	27,5	19	51,9	27,3	48,9	25,3
Région parisienne	1,9	28,8	16,3	60,9	37,3	39,4	29,5
Centre	29,2	26,1	19	37,9	19,9	40,8	33,7
Haute-Normandie.....	16,7	21,4	14,1	43,1	30,4	35,8	42,5
Basse-Normandie	37,4	16	12,4	29,9	24,1	25,2	48,4
Bretagne.....	38,3	20,6	8,5	17,2	20,1	16,2	48,9
Pays de la Loire.....	34,8	19,6	12	27	22,4	29,9	35,6
Poitou-Charentes	37,2	21,1	14	30,5	21,7	34,5	34,9
Limousin	43,4	19,6	13,3	23,9	17,9	27,5	41,3
Aquitaine	33,2	21,3	8,3	27,8	33,2	17,1	48,2
Midi-Pyrénées.....	37,9	21,6	14,1	19,8	14	30,6	34,6
Champagne	21,6	18,4	21,7	33,3	14,3	56,3	23
Lorraine	9,7	22,3	22,9	24,9	10,8	34,4	46
Alsace	12,8	27,8	10	15,2	15,1	6,3	64,4
Franche-Comté.....	19,6	25,9	18,6	14	7,7	39,7	31
Bourgogne.....	27,8	23,7	17,4	26,8	15,3	37,7	37,6
Auvergne.....	36,3	22,5	14,4	22,9	15,8	29	38,2
Rhône Alpes	17,8	26,7	11,7	17,1	14,5	16,4	49,4
Languedoc	35	18	11	44,3	40	13,2	56
Provence C. d'Azur ..	13,7	19,1	13,9	35,8	22,3	12,9	60,2
(— Corse)							

- 1) Actifs agricoles masculins en % des actifs masculins totaux (toutes communes).
Source : recensement de 1962, sondage au 1/20. B.H.S., n° 798, 12 octobre 1963.
- 2) Diminution des actifs agricoles masculins de 1954 à 1962 (toutes communes).
Source : recensement de 1962, sondage au 1/20. B.H.S., n° 798, 12 octobre 1963.)

- 3) Surface agricole utile par actif agricole masculin en 1962.
Source : Statistique agricole 1962 pour les surfaces ; recensement de 1962 : sondage au 1/20 pour la population.
 - 4) Salariés agricoles masculins en % des actifs agricoles masculins en 1962.
Source : Recensement de 1962, sondage au 1/20.
 - 5) Densité des salariés agricoles masculins pour 1.000 ha S.A.U. en 1962.
 - 6) Exploitations de plus de 20 ha en % du nombre total d'exploitations.
Source : enquête en 1/10 sur les exploitations agricoles en 1963.
 - 7) Exploitations de 1 à 10 ha en % du nombre total d'exploitations.
Source : enquête au 1/10 sur les exploitations agricoles.
-